

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtpose13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Nouveau détournement des crédits ?

Sommaire

Page : 1

Nouveau détournement de crédits

J'y serai !

32 milliards

Page : 2

Trois mois après coquin de sort,

Dernière minute !

Le gigantesque pactole

Page : 3

Le « cap de l'auster »

Que sont nos PTT devenus ?

Page : 4

Mutuelle Générale

Page : 5

Ce fut une belle fête Camarade ♪

Page : 6

Celle de Rentrée !

Prochaine réunion : 9 octobre



Manif ' Station

A 16 octobre

N 10 heures

I MARSEILLE

F' Vieux-Port

Le Figaro l'annonce

« Bref, il y a de fortes chances que la mobilisation du 16 octobre soit... un échec patent pour la CGT. »

Faisons le mentir

MANIFESTATION

pour dénoncer la politique sociale et économique du gouvernement, et pour que le budget de financement de la sécurité sociale « ne soit pas voté ».

Le gouvernement se livrera-t-il, pour la troisième année consécutive, à un hold-up sur les fonds destinés à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie ?

C'est l'inquiétude exprimée ce mardi, d'une même voix, devant la presse, par vingt-huit syndicats de retraités et associations de personnes âgées et de professionnels et de leurs familles !

Dans un contexte budgétaire tendu, tous redoutent de voir rééditer le mauvais coup perpétré à deux reprises en 2013 et 2014. En voici le schéma. Depuis le 1er avril de l'an dernier, le gouvernement a instauré une taxe de 0,3% sur les pensions des retraités imposables, baptisée Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), destinée à alimenter la Caisse nationale de solidarité autonomie (CNSA) qui finance l'accompagnement des « vieux », tant à domicile qu'en établissement.

Mais, au motif de l'absence de loi précisant l'utilisation de cette taxe, les pouvoirs publics ont soustrait l'équivalent de son produit, soit 645 millions d'euros en année pleine, des recettes de la CNSA, pour, par un jeu de tuyauterie budgétaire, combler le déficit du Fonds de solidarité vieillesse.

Cette année, une loi, dite d'adaptation de la société au vieillissement, est bien en gestation, mais, du fait du retard pris dans le processus législatif, elle ne sera probablement pas promulguée avant juillet 2015. Syndicats et associations craignent donc qu'une fois encore, au 1er janvier prochain, la CASA soit à nouveau détournée de son objet.

L'argent de la CASA pourrait être utilisé sans délai et "retourner intégralement à son objectif d'origine"

D'ici à la présentation du projet de budget 2015 de la Sécu, syndicats et associations appellent donc leur adhérents à intervenir en ce sens auprès des élus. Pas question de laisser transformer la Caisse nationale de solidarité autonomie en « pot de confiture où tout le monde vient piocher ».

32 milliards d'euros par an

Voilà le manque à gagner de l'État français en matière de TVA ou, plus exactement, ce que le patronat petit et gros ne lui reverse pas au titre de la TVA, révèle un rapport de la Commission européenne.



Trois mois après coquin de sort, il lutte encore !



3 mois plus tard
il peste encor'
et il est toujours
là pour exiger un
VERITABLE
Service Public
de La Poste.

Dernières minutes !

600 milliards d'évasion fiscale.
50 milliards annuels de fraude fiscale.
20 milliards de fraude aux cotisations sociales.
Et j'en passe... Salauds de pauvres!

Les jours fériés sortent de leur silence
et proposentde supprimer le MEDEF !
D'après eux, cette simple mesure sans effet
secondaire permettrait de ramener 10 à
15% de dignité à la société.

LE GIGANTESQUE PACTOLE DES ENTREPRISES

Les réserves de cash des entreprises en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient (zone EMEA) n'ont jamais été aussi importantes.

Près de 936 milliards d'euros, soit presque un billion, dorment tranquillement dans les comptes bancaires des sociétés cotées. Du jamais vu. C'est 40% de plus qu'en 2007

Mais cet immense pactole qui sommeille révèle des disparités tout aussi importantes. En effet, les trois-quarts de ces liquidités appartiennent à seulement 17% des entreprises. Et 5% de groupes cotés détiennent plus de 1 milliard d'euros dans leurs caisses.

En France, les groupes du CAC 40, avec en tête Total, Airbus Group ou encore Renault, affichent des trésoreries élevées, dépassant largement les 5 milliards d'euros. D'une manière générale, l'industrie et le secteur de l'énergie arrivent à mettre plus d'argent de côté que la distribution et les entreprises technologiques

Et pour LES RETRAITÉS

- Nos pensions sont bloquées,
- Mais en plus nous devons faire face aux hausses d'impôts : 3,8 millions de retraités verront cette année, une augmentation de leur revenu imposable.
- Et ceux qui étaient jusqu'à présent non imposable ne bénéficieront plus, en 2015, du taux réduit de CSG de 3,8 %.
- 8,01 euros de plus par mois pour le Minimum vieillesse pour survivre avec 800€ (inférieur de 193 € au seuil de pauvreté...)
- Une prime de 40€ pour les pensions inférieures à 1200 € brut par mois ? Une obole dérisoire qui confine au mépris !
- Et rien pour les Nantis au dessus de 1.200€

MÉFI ! « SANS DENTS » MAIS ASSEZ POUR MORDRE !

Le « cap de l'

les choix économiques.

chômage

C'est dans ce
cement de la
et intervenir pour exiger des mesures immédiates pour l'augmentation des salaires et pensions, le pouvoir d'achat, l'emploi et ainsi relancer la croissance et contribuer au financement de la protection sociale !

Assemblée nationale le débat sur le projet de loi de finan-
sociale. La CGT considère que les salariés, les retraités doivent être informés
protection sociale !

...et le pouvoir confirme

. Fort

pour en demander toujours plus : déréglementation du temps de travail (dimanche et travail de nuit),
attaque contre le SMIC, remise en cause des seuils sociaux, gel des pensions

Ces projets sont dangereux, inacceptables. Ils ne répondent qu'aux seules attentes du patronat !

**Jeudi 16 octobre : journée nationale d'actions et de grève, et manifestations unitaires :
, au pacte de et exiger des mesures immé-
diates pour le progrès social, défendre et améliorer notre protection sociale.**

Que sont nos



devenus ?

Comme en zones rurales, l'entreprise publique de La Poste teste la fermeture de ses bureaux à Paris et le transfert d'activités... en grande surface.

Dans le 16e arrondissement de Paris, nulle trace du bureau de poste de la rue Van-Loo. Devant l'immeuble, on trouve aujourd'hui une palissade et du matériel de chantier. Un panneau jaune indique que les colis et lettres sont à retirer... dans le Franprix juste en face.

Pour expliquer ce transfert de l'activité de Van-Loo depuis le 15 juillet, La Poste avance la fin de son bail.

En réalité, c'est bien le nouveau visage de l'implantation des bureaux en ville qui se dessine. Olivier Gault, représentant de la CGT des postaux de Paris, décrypte : « Nous assistons ici à la première ex-

périmentation de relais poste commerçants (RPC) à Paris, tout un symbole ! Deux autres bureaux parisiens menacés pourraient subir le même sort. Dans le supermarché, les usagers n'ont plus accès aux mêmes services. Le travail des postiers est externalisé. Le groupe veut faire des économies, notamment en taillant dans la masse salariale, ce n'est pas pour rien qu'elle a déjà supprimé 90 000 emplois en dix ans ! »

Après avoir transformé bon nombre de ses bureaux ruraux en relais poste chez les commerçants ou en agence postale communale, La Poste s'attaque donc aux agglomérations. À partir de 2015, son plan « Nouveaux Formats de présence postale en ville » promet la fin du bureau unique, le but étant de les spécialiser par secteur, en privilégiant les agences bancaires.

Dans ce micmac postal, les usagers ne sont pas les seuls à trinquer. Les employées du magasin se sont retrouvées du jour au lendemain avec une charge de travail supplémentaire. À l'intérieur, si la musique « lounge » est censée apaiser les clients, côté caisse, c'est le stress. L'hôtesse case entre deux paiements les activités de La Poste. Avec l'impression de se muer en Shiva, la déesse indienne dotée de plusieurs bras. D'après la CGT, le magasin toucherait un forfait de 300 euros mensuels de la part de La Poste ainsi que des pourcentages sur les ventes de timbres et de produits. Mais les salariés, eux, n'en voient pas la couleur.

« A peine formé, ces employés ne sont pas assermentés par La Poste. On leur impose un travail qui n'est pas le leur sans rémunération supplémentaire. »



La Santé ne doit pas devenir une marchandise
La Protection Sociale, un enjeu de civilisation qui doit perdurer

Non à une Protection Sociale basée sur l'assurantiel !
Oui à une Protection Sociale basée sur la solidarité !

C'est en 1947, qu'a été créé la Sécurité Sociale grâce à la mobilisation du monde du travail, sous l'impulsion du Pour la CGT, chacun doit cotiser en fonction de ses moyens et recevoir en fonction de ses besoins, c'est le principe originel de la solidarité du système français de protection sociale.

Après les Ordonnances de 67 et depuis les années 1980, il y a eu des reculs et le transfert d'une partie des

ministre Ambroise Croizat militant CGT et militant communiste.

dépenses sur les assurances complémentaires (Mutuelles ... Et Assurances quand la 2^{ème} veut imposer ses critères de rentabilité à la 1^{ère} et que la 1^{ère} devient de plus en plus la 2^{ème}) avec pour conséquence une augmentation du reste à charge pour les usagers.

Un Etat pour des économies à outrance sans satisfaire les besoins de santé

Le Budget de la Sécurité sociale géré à l'origine par des administrateurs salariés et patronaux qui la finançaient par des cotisations sociales' (Dites improprement salariales et patronales) est aujourd'hui voté à l'Assemblée avec le danger de financer par l'impôt ce qui doit être financé par des cotisations sociales basés sur

nos salaires et donc sur une part des richesses que nous créons par notre travail. On nous dit que l'impôt va baisser, et pourtant, au final c'est une double arnaque : des prestations en baisse et le vol d'une partie de notre « salaire différé » avec des cotisations qui vont pour partie (2/3) dans les poches patron

Une mutuelle (Ex Mutuelle des PTT) qui joue la partition d'une assurance privée

D'un « 1^{er} décrochage » aux notions originelles d'universalité, de solidarité et de salaire socialisé avec l'apparition de 4 niveaux de protection, la Mutuelle veut à présent s'allier avec le groupe MALAKOFF - MEDERIC qui est avant tout une assurance avec ses critères de rentabilité en particulier en matière de prévoyance, retraite complémentaire et complémentaire santé.

C'est une des conséquences de L'ANI (Accord national Interprofessionnel qui, avec la généralisation de la complémentaire santé à minima- Décret du 6 septembre - à tous les salariés, va modifier en profondeur le secteur.)

que la CGT a combattu et combat toujours avec notamment une recomposition du secteur de la mutualité française.

Toutefois, il aurait fallu rechercher d'autres partenariats et pour la CGT, c'est dans le secteur de l'économie sociale régie par le code de la mutualité .

Les mutualistes, à notre sens, doivent être consultés avant toute décision .

Devant l'insistance CGT dans les sections, le Conseil d'Administration sera réunie le 13/12/2014.

Nous revendiquons pour les Retraités de La Poste, la prise ne compte d'une partie de notre citsation Mutelle et réclavons toujours une participation forte pour de meilleures prestations en santé avec un seul barème pour tous sans options.

L'intervention des retraités est aujourd'hui indispensable.
En votant pour les candidats présentés par la CGT aux élections Mutuelle , vous défendez votre bien le plus précieux : la Santé !

FABREGOULES 2014

Ce fut une belle fête Camarade 🎵



Il y a eu d'abord l'ouverture de l'excellente expos sur Jaurès qui du Passé sait relier les évènement du Présent avec une superbe « Concertfrence » aux dires de la centaine de spectateurs qui occupaient la grande salle de Fabregoules. Une collation tout aussi sympathique pour continuer le débat.

Le 24 sept., en invité comme chaque année, le soleil qui avait effacé les nuages de la veille, a permis à un large débat sur la situation sociale du moment de s'instaurer entre la centaine de retraités qui occupaient le parterre devant les intervenants (Cathy Cau pour l'USR ayant

introduit le débat.) Pour nos retraités, pouvoir d'achat des pensions, fiscalité, santé, action sociale, logement, transports et autre services publics, tout contribue à la dégradation de leurs conditions de vie. La pauvreté se développe parmi eux, ils le savent, ils le vivent parfois !

En se projetant au-delà du demain immédiat (le 30 sept) ils en appellent leurs proches, voisins, anciens collègues à participer à la suivante (16 octobre – 10h Vieux Port Marseille.) pour faire entendre l'opposition des retraités à cette politique et exiger un changement radical de cap.



Tribune féminine pour répondre



Je ne sais pas ce qui attire les Retraités aux alentours de midi /midi trente vers cet endroit, mais c'est chaque année pareil !

La fraîcheur des arbres ? L'ombre ? Autre chose ? J'enquête, j'enquête !!!

Nous tenons à remercier les postières et postiers qui ont participé physiquement au succès de cette Fête, en nous fixant d'ores et déjà comme objectifs de battre les chiffres de 2014 pour Fabregoules 2015



Celle de Rentrée !



Ce 18 sept une bonne quinzaine de syndiqué(e)s pour une Réunion de Rentrée pleine, enrichissante, fructueuse et conviviale.

- Pleine car bien introduite par un rapport ma foi bien structurée.
- Enrichissante car elle nous a permis de mieux cerner les enjeux des élections à la MG dans le cadre de la défense de notre sécurité sociale
- Fructueuse parce qu'elle s'est traduite par :
 1. la mise en place d'un Groupe de travail MG.
 2. par la rentrée d'une vingtaine de vignettes Fabrégoules et de Bons Repas
 3. Par la concrétisation d'une adhésion
- Conviviale parce qu'elle s'est terminée par un apéro et une « pâtes au pistou » autofinancée des plus réussie.

Ce sera le....*

REUNION MENSUELLE des Retraités-ées

Judi 9 octobre 2014

9 HEURES

Syndicat CGT Retraites La Poste 13

55 av. de la Rose
Les Brunettes Bt ext D
(au dessus du Casino)
13013 Marseille



.. et on t'y attend !

* En raison de la MANIFETATION marseillaise Vieux-Port 10h.

Ordre du Jour

- *Après le 31, le 16 octobre pour notre Protection Sociale et notre pouvoir d'achat
- *MG : voter et faire voter !
- * Un CE à La Poste : Pourquoi ? Pour qui ? Comment et avec qui ?
- *Et si tu as un sujet qui te préoccupe, on en discute !